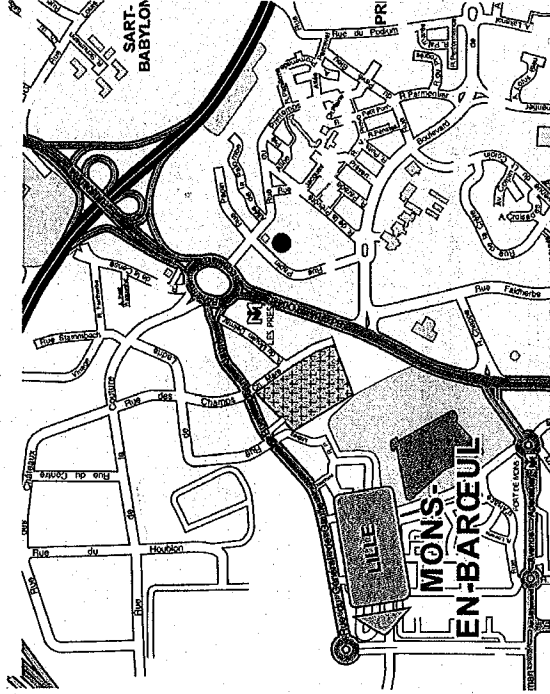


**Plaquette d'information  
concernant l'accompagnement  
proposé par le SESSD**

Cette plaquette vous informe sur les modalités de fonctionnement du SESSD et ses principales missions. Vous y trouverez également les coordonnées du service et de l'adjoint de direction.

**Plan d'accès**



Le SESSD est facilement accessible par les transports en commun:

Prenez la ligne 2 du métro et arrêtez-vous à la station « les prés ». En sortant du métro, dirigez vous vers à droite et traversez le rond point en direction du « parc club les prés ». Passez le portillon et allez tout droit vers le numéro 23.

## SESSD LES PRÉS

Service d'Education et de Soins  
Spécialisés à Domicile pour  
enfants déficients moteurs,  
intervenant sur la zone Ouest  
de la métropole lilloise

23 N rue Denis Papin  
59650 Villeneuve d'Ascq

Téléphone: 03.20.04.17.80

mail: [sessd.les-pres@apf.asso.fr](mailto:sessd.les-pres@apf.asso.fr)  
Accueil téléphonique du lundi au  
vendredi, de 9h à 17h.

# L'accompagnement proposé par le SESSD

Le SESSD accompagne des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, de 2 à 20 ans, présentant une déficience motrice et bénéficiant d'une notification d'orientation vers un SESSAD par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le SESSD intervient sur la zone Ouest de la métropole, et fait partie du Pôle Enfance-Services APF Lille métropole avec les SESSD Marc Sautolet, Jean Gratfeaux et Jules Ferry.

Le SESSD est géré par l'Association des Paralysés de France, association à but non lucratif de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices.

Le budget du SESSD est financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et autorisé par le directeur général de l'Agence Régionale de la Santé.



Siège national de l'APF  
17 Bd Auguste Blanqui  
75013 Paris 13e

## Un projet sur mesure

A partir de vos demandes et de l'expertise des professionnels du service, nous déterminons les actions à mettre en place afin de développer l'autonomie de votre enfant et lui permettre de s'épanouir.

Ces actions peuvent porter sur différents champs:

- \* la santé de votre enfant au sens large
- \* ses capacités physiques, sensorielles et cognitives
- \* les apprentissages
- \* les habiletés sociales

Nous vous accompagnons également dans la compréhension de votre enfant et de ses besoins.

En fonction des demandes et avec votre accord, nous intervenons auprès des personnes qui s'occupent de votre enfant dans différents contextes (enseignants, AVS, professionnels de santé exerçant en libéral, animateur de centre de loisir, éducateur sportif...).

## Soutenir l'inclusion: intervenir sur les lieux de vie

Afin de favoriser au mieux l'inclusion de votre enfant, il est nécessaire que nous intervenions dans les différents milieux au sein desquels il évolue: chez vous, au sein de son établissement scolaire, lors de ses activités périscolaires ou extrascolaires...

## Développer et maintenir les ressources de proximité

Afin de favoriser la continuité des soins, nous travaillons en étroite collaboration avec les professionnels de santé qui interviennent auprès de votre enfant (kiné, ortho, médecins spécialistes...).

## Coordonner le parcours de votre enfant

Un coordonnateur de parcours est nommé dès que votre enfant entre au sein du SESSD. Il a pour mission de vous accompagner dans la compréhension du fonctionnement du SESSD, de faire régulièrement le point avec vous sur la situation de votre enfant, et de faire du lien entre les professionnels qui interviennent auprès de votre enfant.

### Contact:

Pascal DELECOUR  
Adjoint de direction  
03.20.04.17.80  
pascal.delecour@apf.asso.fr